

Notre association « Aide aux Profs » a été citée dans *Le Monde*, édition du 2 avril 2019 – Tirage moyen de 300.000 exemplaires pour la France
Paru aussi sur l'édition web réservée aux abonnés.

Batailles de chiffres sur le phénomène des démissions d'enseignants

Pour le ministère de l'éducation, il n'y a pas de hausse significative des départs. Une statistique trompeuse, selon les syndicats

C'est un refrain qu'on entend résonner dans les salles des profs : on n'embrasserait plus le métier « à vie ». La « vocation » – terme qui hérisse bon nombre d'enseignants – n'aurait plus trop de sens pour une jeune génération qui se pense une première, une seconde voire une troisième carrière.

Si l'on s'en tient aux statistiques officielles, les professeurs ne sont que quelques centaines par an à claquer la porte de l'institution : au cours de l'année scolaire 2016-2017, le ministère de l'éducation a enregistré 694 démissions dans le primaire, 527 dans le secondaire. C'est respectivement 162 de plus, dans le premier cas, et quelque 80 de plus dans le second, que l'année précédente.

Rapportée à l'effectif global de 850 000 professeurs, « l'évolution est très peu significative », souligne-t-on à la direction des ressources humaines de la Rue de Grenelle (+ 0,3 % dans les écoles, + 0,1 % dans les collèges et lycées). Les démissions « concernent certes pour partie des stagiaires [de jeunes enseignants qui ont décroché le concours et font machine arrière avant leur titularisation], mais sont très corrélées aux variations du nombre de postes au recrutement ». Façon de dire que, quand l'éducation nationale recrute plus, les démissions augmentent elles aussi mathématiquement. C'est notamment le cas dans des académies comme Versailles ou Créteil, qui ont, face aux besoins, instauré deux sessions pour le concours du professorat des écoles.

L'autre « élément de nuance » que le ministère met en avant tient à l'instauration par décret, en 2014, d'une indemnité de départ volontaire qui n'existait pas auparavant.

Depuis, un tiers des démissions d'enseignants ont relevé de cette procédure. Les syndicats d'enseignants, eux, n'ont pas de chiffres. Mais ils partagent le sentiment, du SE-UNSA au Snalc en passant par le SNUipp, que les demandes d'accompagnement de « collègues en questionnement sur leur avenir » ne faiblissent pas. Le baromètre des métiers que l'UNSA éducation publie, année après année, fait état d'un cinquième à un tiers des personnels répondant par l'affirmative à la question « Souhaitez-vous changer de métier dans les prochaines années ? » Cela en dit long sur le besoin d'évolution, sans dire grand-chose d'un éventuel passage à l'acte.

La problématique a gagné en visibilité en 2017, quand l'ex-sénateur Jean-Claude Carle (LR), à l'époque rapporteur du budget sur l'éducation nationale, est monté au créneau pour épingleur une « progression inquiétante » du nombre de démissionnaires notamment parmi les stagiaires. Selon ses calculs, il y aurait eu un triplement, entre les années 2013 et 2016, des cas de ce type au primaire, et un doublement dans le secondaire. L'ex-sénateur s'en remettait à l'hypothèse avancée par la plupart des syndicats sur « le caractère éprouvant de l'année de

stage, pendant laquelle les stagiaires doivent assurer un service d'enseignement à mi-temps, suivre leur formation, et mener un travail de recherche », selon son rapport.

« Empilement des réformes »

Près de trois années ont passé, et une nouvelle réforme des écoles du professorat, gravée dans le marbre de la loi Blanquer, vient d'être mise en chantier. Le report des concours de l'enseignement en fin de deuxième année de master (ils se situent aujourd'hui en fin de première année) est quant à lui attendu en 2022. Reste à savoir si cela pourra éviter aux professeurs débutants, comme ils le résument eux-mêmes de « se prendre le métier en pleine figure ».

En dehors de l'année de stage éprouvante, bon nombre d'enseignants font état d'un « métier qui se complexifie », d'un « empilement des réformes », en même temps qu'ils ressentent une « dévalorisation » de la fonction. Pour Rémi Boyer, fondateur de l'association Aide aux profs, les chiffres officiels occultent « un pan du problème » : en comptabilisant aussi les congés longue maladie, les mises en disponibilité, les postes adaptés, il chiffre, pour sa part, à 50 000 environ les enseignants qui ont su trouver une « échappatoire » à la classe. Une donnée que le ministère ne confirme pas.

Problématique française ? Aux Etats-Unis, au Québec, ils seraient un cinquième à un quart des professeurs à abandonner au cours des premières années d'exercice. Au Royaume-Uni, 40 %, estime-t-on. D'autant qu'à l'échelle de l'OCDE le statut de fonctionnaire pour les enseignants est devenu plutôt rare. ■

MATTEA BATTAGLIA

**En 2016-2017,
le ministère
a enregistré
694 démissions
dans le primaire,
527 dans
le secondaire**